



Mondorff Info

juillet 2024

Le Mot du Maire



Crédit photo CD 57

Chères Mondorffoises, chers Mondorffois,

Nous voilà arrivés à la période estivale de pause, fin de l'année scolaire, congés pour les actifs et je vous souhaite de tous bien en profiter. En effet, nous avons subi une météo peu favorable, un climat politique inattendu chargé, source de tension et il nous faut désormais prendre du recul et profiter de notre temps libre en famille et entre amis.

Cette année, j'ai le regret de devoir vous informer qu'il n'y aura pas de festivités pour la fête nationale faute de bénévoles et j'en suis désolée.

Les travaux de la cour d'école ont bien avancé et devraient être terminés pour la rentrée scolaire. La réfection des voiries du quartier EDF va démarrer à la fin du mois de juillet et devrait aussi être achevée pour la rentrée. Un terrain de street workout est également en cours d'installation par la CCCE, donc de beaux équipements à inaugurer à la rentrée.

Pour vos activités, pensez aux activités offertes par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, www.ccce.fr : cinéma en plein air, piscine de Breistroff, etc..

Il me reste à vous souhaiter à tous un bel été,

Bien cordialement,

Le Maire

Rachel ZIROVNIK

15 rue de Paris - tel: 03 82 82 13 12 - courriel: mairie-mondorff@orange.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi 17h -19h, mardi 14h-16h ; jeudi 9h30 -11h30

Possibilité de RDV en dehors des heures d'ouverture

En cas d'urgence, un élu reste joignable au 07.89.79.42.45

Retrouvez-nous sur Facebook, Panneau Pocket et www.mondorff.fr

Attention la Mairie sera fermée du lundi 12 au vendredi 16 août inclus



Plan local d'urbanisme

Après plusieurs années de gestation et de travail, marquées par de nombreuses évolutions des textes réglementaires et des lois, le Conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 24 juin dernier, la révision générale du POS valant élaboration de PLU sur le territoire de Mondorff. Le dossier approuvé est tenu à la disposition du public en Mairie aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public. Il est aussi consultable sur le site internet de la Mairie.



Lors de cette séance le Conseil municipal a également approuvé l'institution du droit de Prémption Urbain (DPU) dans les zones "U" et "AU" définies par le Plan Local d'Urbanisme.

Eclairage public

Tout le village est maintenant passé au LED ; l'intensité lumineuse après plusieurs essais a été réglée sur l'option minimum ; le passage à la technologie LED se présente comme une solution idéale : en plus de réduire considérablement la consommation électrique, l'éclairage LED limite la pollution lumineuse et les émissions de CO2.



Cour d'école : les travaux avancent !

Après la phase consacrée au terrassement, les travaux avancent bon train avec désormais la phase dédiée à l'installation du mobilier (structures ludiques, bancs, préau...) et l'aménagement des espaces verts. L'objectif est que la nouvelle cour soit opérationnelle pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

Entretien des haies, usage et réglementation



En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. La commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations au droit du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Il n'existe pas de règle spécifique en matière de calendrier pour les particuliers mais au printemps les haies sont susceptibles d'abriter des espèces protégées. L'article L411-1 du code de l'environnement interdit de détruire ou perturber les espèces protégées et leur habitat.



Quartier EDF : c'est parti !

Les travaux de réhabilitation des voiries du quartier EDF démarrent le 22 juillet prochain. Au programme : création de places de stationnement, aménagements de sécurité, gestion raisonnée des eaux pluviales...

Le chantier devrait se dérouler sur la période estivale avec une fin programmée des travaux en septembre prochain.

Fête des Voisins

Le samedi 22 juin dernier, une trentaine de convives se sont retrouvés au sein du lotissement des Vergers de Mondorff pour célébrer la fête des voisins édition 2024 ! Un apéro dînatoire était au menu de cette soirée festive.





La conciliation de justice

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile, notamment les relations entre bailleurs et locataires, les litiges de la consommation, les troubles et litiges du voisinage, les litiges entre personnes, les litiges relevant du droit rural, ou relevant du droit prud'homal. Les fonctions du conciliateur sont exercées à titre bénévole et ses services sont gratuits. Les personnes intéressées par ce service doivent pouvoir témoigner d'une démarche préalable auprès de la personne avec qui ils ont un différend, par exemple un courrier recommandé. Le conciliateur reçoit ensuite le plaignant et s'attache à trouver un accord ou un compromis entre les parties. Le conciliateur le plus proche de Mondorff est Monsieur Bernard LEHALLE ; il reçoit en mairie de Cattenom sur rendez-vous.

bernard.lehalle@conciliateurdejustice.fr, tel 03 92 53 86 54.



Les bons réflexes en période de canicule



On parle de canicule lorsqu'il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit et que cette chaleur dure 3 jours et plus. Dans ces périodes, il faut boire régulièrement de l'eau, manger en quantité suffisante, fermer les volets et fenêtres le jour pour aérer la nuit, se mouiller, faire des activités sans effort en se protégeant du soleil. **En cas de malaise ou de forte fièvre appelez le 15 ou le 112.**

Pensez à donner et prendre des nouvelles de vos proches.

[www/Service-public.fr/particuliers/actualites/Fortes chaleurs](http://www.Service-public.fr/particuliers/actualites/Fortes chaleurs)

Don du Sang

Organisée par l'association de don du sang de Boust et Environs, une collecte a eu lieu au Foyer socioculturel de Mondorff le 15 avril 2024. Merci à tous ceux qui ont pu être présents au rendez-vous.

Nous rappelons que vous pouvez donner votre sang, sous réserve d'être en bonne santé, à condition d'avoir entre 18 et 70 ans et de peser plus de 50 kilos. Ce don est possible jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et 4 fois pour les femmes.

L'application « don de sang » à télécharger peut être utile pour suivre ses rendez-vous et les dons déjà faits. Elle permet de créer un compte grâce à l'adresse mail que vous communiquez à l'EFS lors de vos dons. Vous pouvez ainsi suivre votre historique, connaître la date à laquelle vous serez éligible à un nouveau don, trouver une collecte près de chez vous, prendre rendez-vous directement et même voir combien de vies vous avez contribué à sauver. A noter deux dates pour cet été, le **18 juillet de 16h00 à 20h00 au foyer communal de Fixem**, le **31 juillet de 15h30 à 19h00 à la salle socio-culturelle de Zoufftgen** ; une date est déjà prévue pour le **7 mai 2025 à Mondorff**.



Notre Village



Mariage



Le 1er juin 2024, Mme Camille Lanoix et M. Brian Georges se disaient oui à la mairie de Mondorff, devant Madame le Maire qui a procédé à la célébration de ce mariage.

Nous adressons nos félicitations à toute la famille ainsi que tous nos vœux de bonheur et de réussite.

Procession de la Pentecôte au Castel



Le 20 mai avait lieu la traditionnelle procession de Pentecôte organisée par la paroisse Saint-Michel de Mondorff-les-Bains suivie par une célébration dans la cour du Castel. Après le temps de recueillement, un temps de partage a suivi avec le verre de l'amitié offert par l'association Natur-a-Geschichtsfreñn et la mairie de Mondorff, sous un timide rayon de soleil.

Nous rappelons que le Castel est ouvert au public un dimanche sur deux (se renseigner au 00 352 621 289 440).

Bienvenue aux bébés de l'année

Khady, Ndiogou, Haroun, Athéna, Adam, Alma, Rosalie ont vu le jour au cours du premier semestre 2024 et sont devenus mondorffois. Adam a même décidé de naître rapidement à domicile ! Madame le Maire leur a souhaité la bienvenue le 22 juin au cours d'une petite cérémonie et d'un moment convivial à la mairie, permettant ainsi aux nouveaux parents de faire connaissance. Une belle future bande d'amis pour la maternelle ! Nous adressons à tous nos plus chaleureuses félicitations, avec une pensée particulière pour Haroun et Adam, absents ce jour.



Saison Zumba 2024-25 - un message d'Adeline

Pour les enfants : **nouveau**, ZUMBA 8-14 ans le mardi, 17h30-18h30

Le mercredi : ZUMBA Kids 3-6 ans : 9h30 -10h30, 6-10 ans : 10h30 - 11h30

Premières séances à partir du mardi 10 septembre ; les modalités d'inscription seront sur place ce jour-là. ZUMBA fitness, rentrée le mardi 24 septembre pour les séances de 20h15 à 21h15 ; le dossier d'inscription sera disponible le jour de cette rentrée.

Plus d'information : adeline@ac-ademic.com ou 00 352 62188 83 27

